

Le Rocher Saint-Germain et le Rocher Canon par la Butte Saint-Louis

Une randonnée proposée par lenny77



Du beau Rocher Saint-Germain et sa Grotte aux Cristaux, au surprenant Rocher Canon, en passant par la Table du Grand Maître, les Longues Vallées et la Butte Saint-Louis. Attention ! Le calcul automatique sous-estime les circonvolutions dans les parcours de rochers des sentiers Bleus. Comptez 18km et 300m de dénivelé positif. Pour la durée, comptez 6 heures de marche.

Durée :	5h00	Difficulté :	Difficile
Distance :	16.15km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	137m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	137m	Région :	Forêt de Fontainebleau
Point haut :	148m	Commune :	Fontainebleau (77300)
Point bas :	88m		

Description

Parking : site du cabaret Masson, sur la D606 (ex N6) entre Melun et Fontainebleau, peu avant l'hippodrome de la Solle. Le parking a été refait et correspond peu à sa représentation sur la carte.

(D/A) Au milieu de l'ovale du parking, du côté des voitures (le plus éloigné de la D606), partir à l'Ouest en tournant le dos à D606 et suivre le sentier Denecourt-Colinet n°4 et 3-4, balisé en Bleu et indiqué par un panneau. Traverser un sentier balisé en Jaune, puis trouver à gauche le panneau des sentiers Bleus n°s 3 et 4. Continuer à droite vers le sentier n°4, jusqu'au panneau indiquant la séparation des deux branches de ce sentier.

(1) Poursuivre sur la branche de gauche, vers l'Ouest, côté vallée de l'hippodrome. Continuer en sinuant entre les rochers (bien suivre les marques Bleues). Traverser la Route de la Recherche puis la Route Hauy et atteindre la Grotte aux Cristaux.

(2) Après la grotte, au carrefour avec des sentiers à droite et à gauche au pied d'une butte, prendre les escaliers en face pour monter et rejoindre la route du Mont Saint-Germain. Suivre ce chemin vers la droite (Est). Passer un carrefour où arrivent 2 chemins de la gauche.

(3) Juste après, à la sortie d'un virage en S droite/gauche, prendre à 45° à gauche la Route de la Harde. Arriver à un nœud de chemins : routes de la Harde, de la Crête et du Paroir.

(4) Prendre à gauche la Route du Paroir et trouver rapidement le sentier Bleu n°12. Quitter la route et suivre le ce sentier balisé sur la gauche (direction la Table du Grand Maître). Continuer jusqu'à trouver la Route du Pavé de la Cave.

(5) Rester sur le sentier Bleu qui va prendre à droite le long de la route du Pavé de la Cave avant de repartir rapidement à gauche. Continuer sur le sentier Bleu qui remonte sur le plateau. En suivre le bord, avec plusieurs virages, jusqu'à la Table du Grand Maître.

(6) Quitter le sentier Bleu, traverser la Route Ronde (**prudence**) et prendre de l'autre côté le sentier le plus à droite. Descendre jusqu'à rejoindre dans le creux la Route du Vallon et retrouver le sentier Bleu n°12.

(7) Suivre le sentier Bleu à gauche et remonter sur le plateau. En haut, partir à droite jusqu'à couper la route des Monts de Faÿ et le GR®/TMF. (Blanc-Rouge et Blanc-Vert)

Points de passages

- D/A Parking du Cabaret Masson - Cabaret Masson**
N 48.439433° / E 2.689624° - alt. 88m - km 0
- 1 Panneau avec les 2 branches du sentier n°4**
N 48.439835° / E 2.687451° - alt. 90m - km 0.18
 - 2 Grotte aux Cristaux**
N 48.443378° / E 2.670197° - alt. 145m - km 2.27
 - 3 Route de la Harde**
N 48.44334° / E 2.676777° - alt. 144m - km 2.81
 - 4 Intersection route de la Crête et du Paroir.**
N 48.445333° / E 2.679255° - alt. 143m - km 3.11
 - 5 Route du Pavé de la Cave**
N 48.446529° / E 2.675457° - alt. 137m - km 3.72
 - 6 Table du Grand Maître**
N 48.453192° / E 2.671533° - alt. 135m - km 5.01
 - 7 Route du Vallon**
N 48.456319° / E 2.667928° - alt. 120m - km 5.54
 - 8 Carrefour - Route des Monts de Faÿ**
N 48.456233° / E 2.660121° - alt. 132m - km 6.42
 - 9 Carrefour de Bellevue**
N 48.459677° / E 2.653894° - alt. 126m - km 7.14
 - 10 Carrefour - Route de la Femme**
N 48.461379° / E 2.650591° - alt. 103m - km 7.51
 - 11 Accès au parking du Rocher Canon**
N 48.462721° / E 2.664709° - alt. 98m - km 9.08
 - 12 Carrefour des Longues Vallées**
N 48.457246° / E 2.670116° - alt. 107m - km 10.16
 - 13 D606 et route de Chailly à Samois**
N 48.460668° / E 2.682991° - alt. 91m - km 11.69
 - 14 Petit Mont**
N 48.458178° / E 2.689375° - alt. 96m - km 12.34
 - 15 Pied de la Butte Saint Louis**
N 48.452012° / E 2.689003° - alt. 109m - km 13.21

(8) Continuer sur le sentier Bleu. **N.B.** Contrairement à ce qui figure sur la carte, le sentier Bleu n'emprunte pas la Route Tournante des Longues Vallées, mais effectue un droite-gauche pour demeurer parallèle à cette route. Juste avant une descente, rester sur le sentier Bleu qui part à gauche pour suivre le bord du plateau avec la vue sur la vallée. Continuer jusqu'au Carrefour de Bellevue.

(9) Continuer avec le balisage Bleu. Descendre dans un curieux tunnel de verdure pour rejoindre, en bas à gauche, un carrefour de 6 routes, dont la Route de la Femme et la Route de Chailly à Samois.

(10) Prendre le sentier Bleu à droite, à gauche de la Route de la Femme. Le suivre au Nord puis à l'Est à travers une belle série de rochers. Le sentier tournicote dans le beau secteur du Rocher Canon, bien suivre le balisage Bleu.

(11) À l'approche d'un parking, repiquer à l'Ouest puis au Sud, toujours avec le balisage Bleu. Traverser la Route du Laisser-Courre. Au croisement en T, suivre à droite la Route de la Table du Roi et, au croisement suivant, prendre à gauche la Route des Longues Vallées.

(12) Au Carrefour des Longues Vallées, traverser à nouveau la Route Ronde (**prudence**) et reprendre le sentier Bleu le plus à gauche (Route de Solférino). Après 250m, suivre le balisage Bleu sur la droite. Traverser la Route de Chailly à Samois puis croiser la Route du Limier puis celle des Vieux Rayons. Rester sur le sentier Bleu jusqu'à rejoindre la D606.

(13) Traverser la départementale (ex N6 - **prudence**) et reprendre le sentier Bleu à droite. Au Carrefour des Ventes Bouchard, prendre le 2ème chemin à droite, toujours balisé en Bleu. Grimper sur le Petit Mont en direction de la Butte Saint-Louis.

(14) En haut, suivre le sentier Bleu de droite (Ouest). Descendre, traverser successivement la Route du Houvari puis celle du Dix Cors et le suivre. Atteindre le pied de la Butte Saint-Louis où l'on rejoint le sentier Bleu n°12-15.

(15) Prendre le sentier de droite et grimper la butte. Traverser la butte vers l'Ouest puis redescendre au Sud. Traverser la D606 (**prudence**) et continuer en face sur le sentier Bleu n°12. Remonter sur le plateau par la Route de la Crête. Attention, en haut de la côte, le sentier Bleu fait un quasi 1/2 tour à droite : le suivre, virer au Sud-Ouest en bordure de plateau et atteindre un nouveau carrefour.

(16) Prendre à gauche le sentier Bleu n°4-12 (liaisons entre les sentiers n°4 et n°12). Rejoindre la route du Mont Saint-Germain (limite zone empierrée et goudron). Quitter le sentier Bleu et partir à gauche sur la descente par la route du Mont Saint-Germain.

(17) Au carrefour vers le bas de la descente, prendre à 45° à droite la Route du Sport. Arrivé près de la D606, retrouver le parking du Cabaret Masson (**D/A**).

● **16 Carrefour - Route du Plateau**
N 48.445703° / E 2.680017° - alt. 141m - km 14.67

● **17 Route du Mont Saint-Germain x Route du Sport**
N 48.44244° / E 2.685831° - alt. 100m - km 15.63

▣ **D/A Parking du Cabaret Masson - Cabaret Masson**
N 48.43944° / E 2.689613° - alt. 88m - km 16.15

Informations pratiques

A proximité

Les noms donnés aux rochers et sites datent des sylvains Denecourt et Colinet, créateurs des sentiers Bleus, et viennent de la mythologie, de personnages connus comme les peintres de la forêt (École de Barbizon) et de la nécessité de récompenser les donateurs qui ont financé le travail de création des sentiers. Et de l'imagination des Sylvains.

(1) T : La Grotte de Mayerbeer. - : Arche de Caliban. Q : Le Défilé des 5 Caveaux. * : La Grotte d'Arnette. - : Caverne de Bertram. P : La Grotte de Robert le Diable. - : Refuge d'Eloïse et d'Abélard. N : Abri de Grandmougin. M : Le Rocher de Clara de Châtelin. L : Le Passage des Sylphides. K : Le Rocher St Louis. - : Antre de la Tête du Diable. ? Aller-retour vers J : Belvédère Jeanne d'Arc. Par une fente dans la muraille, Abri des 3 Amies. 5 ? : Le Cheval Marin. - : Galerie de François Arago. * : Les Tricycles. I : Esplanade de Diaz.

(2) Grotte aux Cristaux.

(5) B : Point de vue du Mont des Truies.

(10) C : Chaos Rocheux du Forum. D : L'Abri. E : Le Piège. F : Rocher Sinistre. G : La Tête d'Elephant. H : Le Menhir. I : La Grotte du Rocher Canon.

(12) K : L'Ajustage.

(14) Le Petit Mont.

La Butte Saint-Louis. Le 22 janvier 1264, Louis IX, était à la chasse. Poursuivant un cerf, il perdit son équipage et se retrouva seul et attaqué par une bande de routiers. Entendant le signal d'appel du roi, ses chevaliers le sauvèrent et ses détraqueurs prirent la fuite. La frayeur fut grande et le roi fit bâtir un ermitage et une chapelle sur le Mont-Ouy. Ce nom fut probablement donné après que les compagnons du roi aient ouï le son du cor du roi. Après la canonisation de roi en 1297, l'ermitage prit le nom de Saint-Louis,

puis l'endroit se nomma la Butte Saint-Louis et devint un lieu de pèlerinage assez fréquenté le jour de la Saint Louis. Suite à des attaques de pèlerins et autres dérives chez les moines, Louis XIV ordonna la destruction des bâtiments et donc la fin du pèlerinage.

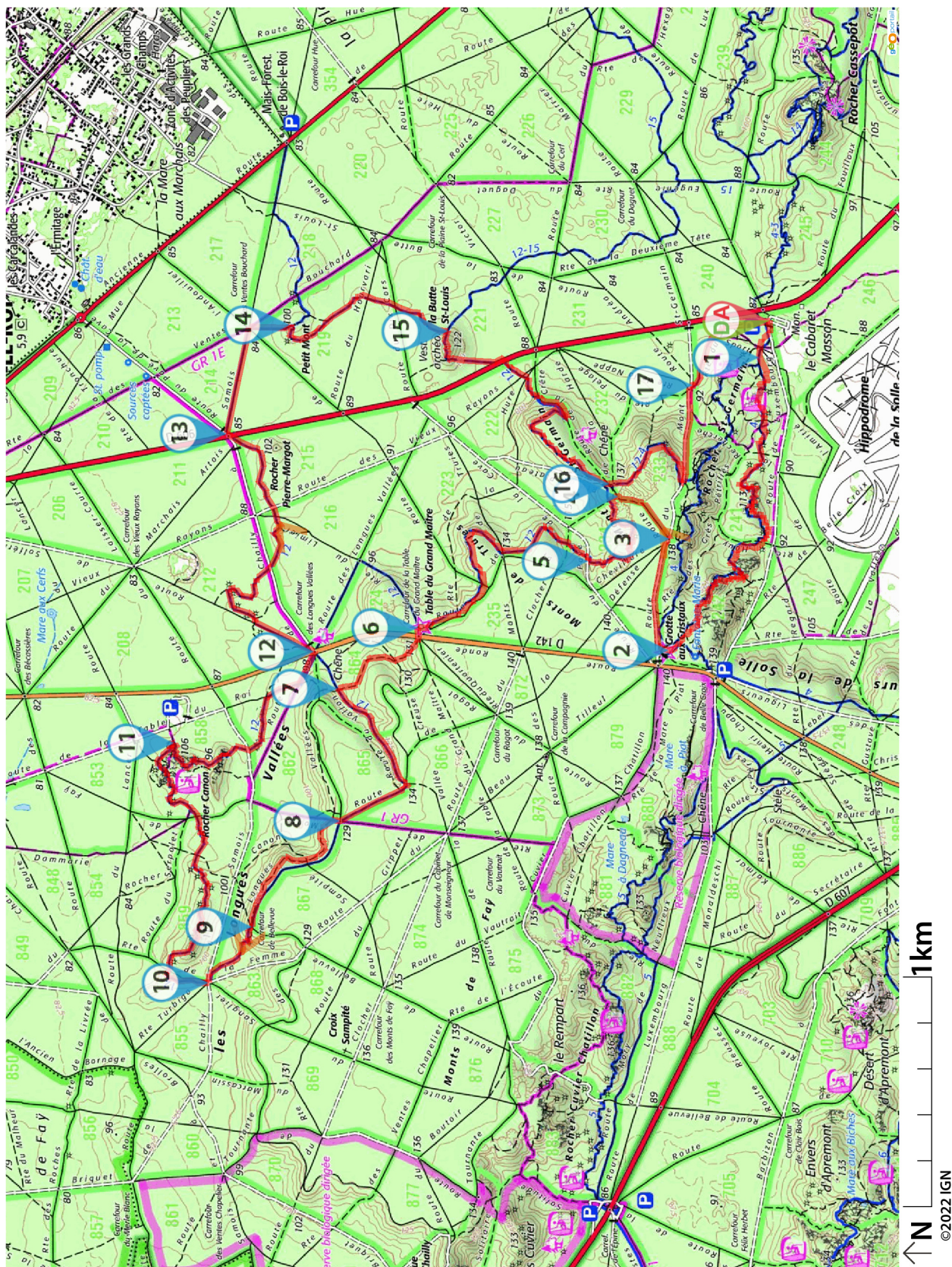
Remarque; une histoire quasi identique est à l'origine de l'Abbaye de Ouye près de Dourdan, y compris le nom.

Après la route de la Crête, A : Point de Vue du Mont Saint-Germain.

(16) Y : Point de Vue des Carrières.

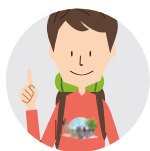
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-rocher-saint-germain-et-le-rocher-can/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

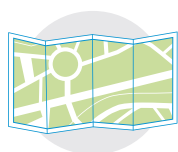
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



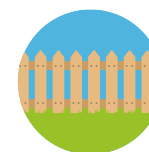
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



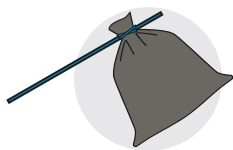
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.